Algérie
Mairie de Philippeville
Décès
N° 182.

N° 37
Marie, Antoinette.
Rebec

Extrait des registres
Des actes de l'état civil.
de la ville de Philippeville.

Du vingt cinq Juillet an mil huit cent cinquante-sept, à une heure du demi du soir par devant nous Achille Delay adjoint au Maire de Philippeville (algérie) délégué pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil, ont comparu les sieurs Victor Ginouvier, maçon, âgé de trente huit ans oncle maternel de la défunte et Louis Cavicchioni peintre âgé de trente sept ans tous deux domiciliés à Philippeville, lesquels nous ont déclaré que le jour d'hier à midi est décédée au domicile de son oncle rue Constantine 27 la nommée Rebec marie Antoinette sans profession âgée de quinze ans fille de feu Antoine et de feue Colette Isabelle Ginouvier née à la Garde de Toulon (Var)
Après nous être assuré de ce décès, nous en avons dressé le présent acte en présence des Déclarants auxquels nous en avons donné lecture et que nous avons signé second, le premier ayant dit ne le savoir.
Signé comme au registre A Delay et Cavicchioni
Délivré sur papier libre conformément à l'art. 80 du code Napoléon.
Pour copie conforme
L'adjoint
signé A Delay

Vu pour légalisation de la signature de M. A Delay adjoint au maire de Philippeville par nous, président du tribunal de première instance de Philippeville
Le président
Signature illisible

Collationné et certifié conforme et approuvé tous les mots biffés imprimés et inutiles pour la transcription de l'acte
La Garde le 21 9bre 1857.
Mes Olive

---

Décès de Vachier Amédée Florentin
N° 38
Amédée Florentin Vachier

Extrait des registres des actes de l'Etat Civil de la Pointe-à-Pitre

Du dix juin an mil huit cent cinquante-sept, à neuf heures du matin
Acte de Décès de sieur Vachier (Amédée, Florentin) célibataire, matelot à bord du navire français Jeanne Dumas, inscrit à Toulon f° et N° 2082 né le premier décembre mil huit cent trente-deux à Hyères (Var) fils de Félix Vachier et de Claire Lion lequel est décédé ce jour à une heure du matin à l'hôpital militaire de cette ville où il était entré le cinq du présent mois.
Constaté par nous, Auguste Thionville, maire p. i. de la Pointe-à-Pitre, qui nous sommes assurés du décès.
Sur la déclaration des sieurs Isidore Lefèvre, âgé de quarante quatre ans infirmier à l'hôpital et Antoine Laroche, âgé de vingt-neuf ans, commis à l'hôpital tous deux domiciliés en cette ville lesquels ont signé avec nous après lecture.
Signés au registre : Lefèvre, A Laroche et A Thionville. Expédition collationnée le maire signé A Thionville.
Nous, Juge, délégué par mons. le président du tribunal de première instance à la Pointe-à-Pitre certifions à tous ceux qu'il appartiendra, que la signature apposée ci-dessus est celle véritable de M. A Thionville maire de la commune de la Pointe-à-Pitre et que foi doit y être ajoutée, tant en jugement que hors. En témoignage de quoi, nous avons délivré les présentes, contresignées du greffier en chef et scellées du sceau du tribunal.
Donné en notre hôtel à la Pointe-à-Pitre le onze juillet mil huit cent cinquante sept. signé Ch. Faure juge.
Vu pour légalisation de la signature de M. Ch. Faure juge délégué par Mr le Président du tribunal de première instance séant à la Pointe-à-Pitre. A la Basse-Terre, Guadeloupe, le 1er juillet 1857 Le procureur général signé Lucien Baffer
Vu pour légalisation de la signature de M. Lucien Baffer Procureur Général près la cour impériale à la Basse-Terre Guadeloupe, le 18 juillet 1857. Le gouverneur de la Guadeloupe et dépendances. Par délégation du gouverneur, le chef du secrétariat du Gouvernement. signé Mazé

Vu pour légalisation de la signature de M. Mazé
Paris le 17 9bre 1857.
Le ministre de la marine et des Colonies, Par délégation du ministre.
Le directeur de la comptabilité générale
Signature illisible

Enregistré à la mairie de la Garde le 25 novembre 1857. Collationné et certifié conforme approuvé les mots biffés imprimés et inutiles.
Le maire
Mes Olive

---

N° 39
François Barnoin

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du onze décembre an mil huit cent cinquante-sept, à onze heures du matin
Acte de décès de François Barnoin décédé le jour d'hier à huit heures du matin profession de sans profession âgé de trois ans né à Nice département d'Etats-sardes domicilié à la Garde fils de Joseph Barnoin profession de guinguettier et de Louise Veran son épouse sans profession, domiciliés à la Garde.
Sur la déclaration à moi faite par Jean Louis Musson âgé de soixante quatre ans, profession d'épicier domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès du défunt et par Jacques Joseph Vacon âgé de soixante-un ans, profession d'instituteur libre domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès du défunt
Et ont les déclarants, signé
Constaté, suivant la loi, par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Vacon — Musson — Mes Olive

---

N° 40
Jean Joseph Giraud

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du seize décembre an mil huit cent cinquante-sept, à deux heures du soir
Acte de décès de Jean Joseph Giraud marié décédé le jour d'hier à l'heure du midi profession de propriétaire-cultivateur âgé de septante-un ans né à Cabasse département du Var domicilié à la Garde fils de feu Jacques vivant cultivateur et de feue Magdeleine Nourre Epoux de Marie Henriette Elisabeth Roquebrun
Sur la déclaration à moi faite par Jean Louis Musson âgé de soixante quatre ans, profession d'épicier domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès du défunt et par Joseph Dominique Mourchou âgé de cinquante six ans, profession de propriétaire domicilié à la Garde qui a dit être assuré du décès du défunt
Et ont les déclarants, signé
Constaté, suivant la loi, par moi Marius Olive maire de la commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier de l'état civil, après m'être assuré du décès, et lecture du présent acte a été donnée aux déclarants. Signé

Mourchou — Musson — Mes Olive